

Cilss

COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. 30.67.58 / 59



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
FAX : 30.72.47
TELEX : 5263 COMITER

PROJET DE PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX AU SAHEL

PROCELOS PHASE III

COORDINATION REGIONALE

RAPPORT D'ACTIVITE 1995

ET

PROGRAMME D'ACTION 1996

COMITE DE PILOTAGE : (JANVIER 1996)

Décembre 1995

INTRODUCTION ET JUSTIFICATION

Le présent Comité de Pilotage se tient avec un retard relativement grand du fait de la longue période de transition qui a duré quinze (15) mois (Octobre 1994 - Décembre 1995).

Cette période a été mise à profit pour mobiliser auprès des partenaires de développement les ressources nécessaires d'une part et à mener des activités aussi bien au niveau de la coordination régionale qu'à celui des pays couverts par la phase II.

Le présent rapport rend succinctement compte des activités de la phase transitoire, propose les principales activités de la phase III et le budget y afférent ainsi qu'un Plan Opérationnel d'Exécution pour 1996 afin que le Comité de Pilotage puisse prendre les décisions et faire les recommandations appropriées.

Dans les pays du CILSS, malgré les progrès réalisés par la production agricole, la croissance des importations alimentaires reste plus importante que celle de la population. Le paradoxe tient à l'évolution des sociétés : urbanisation rapide et jeunesse importante, recherche d'une diversification et d'une modernisation de leur alimentation amenant une extraversion des modes de consommation. En effet, par l'insuffisance de la qualité et de la variété des productions alimentaires nationales, les besoins des consommateurs ne sont que partiellement satisfaits.

Il en résulte un déséquilibre de la balance des paiements, croissant avec la modification des habitudes alimentaires, alors que beaucoup de produits vivriers rencontrent des difficultés de commercialisation et de valorisation. Seule la transformation des produits locaux peut permettre de rapprocher l'offre alimentaire locale de la demande, des goûts des consommateurs "modernes", urbains.

Plutôt que d'encourager systématiquement les contingentements et les restrictions aux importations, la **démarche du CILSS** est de contribuer à la réalisation des conditions permettant aux opérateurs économiques d'offrir des produits locaux correspondant aux goûts et au pouvoir d'achat des consommateurs. Il **cherche à soutenir, par ce projet, la valorisation des produits locaux et le secteur de la transformation agro-alimentaire** par :

- des actions de promotion des produits locaux,
- des actions d'amélioration des connaissances du secteur de la transformation,

- la promotion de technologies de transformation appropriées,

- l'appui au développement de produits de type nouveau à base de céréales, fruits et légumes, produits de l'élevage et de la pêche, mieux adaptés à la consommation moderne,

- la sensibilisation sur la valeur nutritive et la qualité des produits.

I - ACTIVITES MENEES DURANT LA PHASE TRANSITOIRE

Au cours de la phase transitoire d'octobre 1994 à Décembre 1995, les faits marquants ont été l'absence de Coordonnateur Régional titulaire et la suspension de l'activité conseil des Bureaux Conseil.

Cependant, durant cette même période, les Relais Nationaux ont mené plus d'activités concrètes qu'au paravent, du fait de la mise à leur disposition de moyens au début de l'année pour le FIR et à la fin du premier semestre pour le budget de fonctionnement.

1.1 - RAPPEL DES ACTIONS PROGRAMMEES POUR LA PHASE TRANSITOIRE

1.1.1 - Au Niveau de la Coordination Régionale

- recrutement du Coordonnateur Régional,
- mobilisation des ressources nécessaires au projet,
- élaboration des nouveaux contrats type de prestation des Bureaux Conseil, tenant compte de la difficulté de suivi et de contrôle de la qualité des prestations offertes,
- recrutement des Bureaux Conseil pour la phase transitoire,
- élaboration de termes de référence des animateurs nationaux destinés à renforcer les relais et appuyer les organisations professionnelles.

1.1.2 - Au niveau des Relais Nationaux

- élaboration de programmes nationaux, sur la base des ressources disponibles au niveau du FIR,
- mise en oeuvre de ce programme,

- préparation des programmes nationaux en fonction des résultats de la phase transitoire et des ressources envisageables pour la phase III.

1.1.3 - Au Niveau des Bureaux Conseil (BC)

- poursuite de l'activité information et suspension de l'activité "conseil direct" en attendant que soient mieux définies les modalités de contrôle et de suivi de la qualité des prestations.

1.2. - ACTIVITES MENEES

1.2. 1 - Au niveau des Bureaux Conseil (BC)

Pour l'essentiel les activités ont consisté à poursuivre l'activité information en éditant les Suppléments (SAA) et Bulletins Agro-Alimentaires (BAA) grâce à des prolongations successives sous forme d'avenants aux contrats de la phase II.

A la fin du mois de décembre 1995, chacun des trois B.C. a édité quinze (15) numéros selon une périodicité conforme aux contrats. La qualité des SAA et BAA est globalement acceptable bien qu'il faille des efforts d'amélioration, surtout pour les S.A.A encartés dans des quotidiens.

En ce qui concerne le règlement des factures, des retards pénalisants sont encore déplorés par les B.C malgré quelques améliorations constatées au mois d'Octobre 1995.

1.2.2 - Au niveau des Relais Nationaux (R.N.)

Chaque Relais a élaboré un programme d'activité soumis à la Coordination Régionale qui l'a adopté.

Dans ce cadre, sous réserve des rapports des R.N.P., les activités suivantes ont été menées :

a) - au Burkina Faso

- appui à l'opération "transfert du savoir faire béninois en matière d'utilisation du maïs vers le Burkina Faso",

- parrainage d'émissions "Bien Manger, Mieux Vivre" à la Télévision Nationale Burkinabè (présentation de plats et démonstrations culinaires),

- appui à l'organisation des journées du transformateur initiées par la FIAB,

- organisation d'un voyage d'études et d'échange au Ghana entre opérateurs économiques,

- préparation d'une étude sur le conditionnement des produits transformés,

- organisation de rencontres entre opérateurs du secteur et leurs différents partenaires.

b) - au Mali

- appui à la recherche de financement aux entreprises,

- appui technologique aux entreprises dans l'amélioration de la qualité des céréales,

- promotion des produits céréaliers transformés (conférence, formation de restauratrices, exposition-vente de produits agricoles transformés localement, étude sur la consommation du dégué à Bamako).

- journée de réflexion pour l'élaboration du programme triennal de travail.

c) - au Sénégal

- promotion de plats à base de céréales locales

- . réalisation d'un livret de recettes édité en 7.500 exemplaires,

- . organisation de concours culinaires et de démonstrations populaires en partenariat avec des associations de femmes et de consommateurs dans les quartiers.

- sponsorisation de deux grandes émissions télévisées (cibles : jeunesse et femmes),

- foire aux céréales locales transformées conjointement avec l'organisation professionnelle GIE/TCL,

- normalisation et harmonisation des appellations des produits dérivés des céréales locales (en cours d'exécution),

- traduction du livret de recettes en langues nationales (en cours),

- journée de réflexion préparatoire à la phase III,
- participation à la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation.

1.2.3 - Au Niveau de la Coordination Régionale (C.R)

Le statut d'intérimaire mais surtout l'exercice des fonctions de Chef d'un autre projet n'a pas favorisé le déploiement de toutes les activités initialement programmées. Cependant, les activités suivantes ont été réalisées.

a) - Prolongation des contrats des Bureaux Conseil sous forme d'avenants pour la poursuite de l'activité information.

b) - Mobilisation de la moitié (50%) des ressources initialement prévues pour la phase III, mise à la disposition des organes nationaux de moyens suffisants pour le financement des programmes transitoires et élaboration d'un projet de budget triennal.

c) - Recrutement du Coordonnateur Régional

d) - Maintien des contacts avec les organes nationaux qui ont été rencontrés au moins une fois au cours de l'année 1995.

L'intervention du Conseiller Chargé du Programme Majeur/Politique de Sécurité Alimentaire et l'appui des partenaires au développement ont contribué de façon significative à réaliser les résultats obtenus.

Au plan général, la phase transitoire a permis de maintenir les acquis au niveau de la Coordination Régionale, de relancer les activités des Relais Nationaux et de consolider les résultats obtenus dans le domaine de l'information.

Aujourd'hui le **PROCELOS** est bien connu, mieux connu par ses partenaires au niveau national. Il est reconnu comme **un outil au service des organisations professionnelles de transformateurs mais aussi des consommateurs sahéliens** et d'ailleurs.

Toutefois, la **dynamique PROCELOS** n'a pas encore atteint une vitesse qui permet d'arrêter le projet sans perdre tout ou partie des acquis d'autant plus que **la phase III prend en charge les autres produits locaux en plus des céréales.**

II - PROGRAMME D'ACTIVITE TRIENNAL

Le Programme d'Activité TRIENNAL (P.A.T) s'inspire de la fiche signalétique du projet en date de Mars 1995. Il définit les zones et domaines d'intervention, les objectifs visés, les résultats attendus ainsi que les activités envisagées en conséquence.

Le programme propose également une forme d'organisation et un plan opérationnel d'exécution intégrant le dispositif de suivi-évaluation ainsi que le budget général.

2.1 - ZONES L'INTERVENTION ET PERSPECTIVES D'EXTENSION

Le projet poursuivra son intervention dans les trois (3) pays membres du CILSS couverts par la phase II, Burkina Faso, Mali et Sénégal.

Au cours de la phase III, deux autres pays membres, le Tchad et le Niger, seront dotés de dispositifs d'intervention (Relais Nationaux et Bureaux Conseil) à l'issue d'études complémentaires et d'ateliers.

En Guinée Bissau et en Gambie, des études préliminaires et contacts seront menées pour que dès la fin de la phase III les conditions optimales soient réunies pour mettre en place les dispositifs d'intervention.

En Mauritanie et au Cap-Vert seront menées des actions de prospection en relation avec les CONACILSS pour préparer la mise en place des dispositifs au cours de la prochaine phase.

Toutefois, les demandes d'interventions ponctuelles, dans un ou plusieurs des quatre pays non couverts par la phase III seront examinées avec bienveillance par la Coordination Régionale et au besoin en concertation avec d'autres projets du Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire (PM/PSA).

2.2 - OBJECTIFS

L'objectif stratégique visé à long terme est **l'augmentation significative de la place des produits locaux dans les modes de consommation** des populations sahéliennes.

L'objectif opérationnel, au terme de la phase III, est l'augmentation de certains produits locaux concurrentiels et l'amélioration de la valorisation des productions alimentaires locales.

2.3 - RESULTATS ATTENDUS

R1 - certains produits locaux transformés concurrentiels sont mieux connus et leur attrait pour les consommateurs est accru.

R2 - l'environnement socio-économique, juridique et réglementaire des entreprises du secteur agro-alimentaire est amélioré.

R3 - les opérateurs économiques du secteur sont mieux organisés et plus performants pour satisfaire la demande et prendre en charge la promotion du secteur et la défense de leurs intérêts.

R4 - la qualité de l'offre en produits locaux est améliorée.

2.4 - ACTIVITES ENVISAGEES

Toutes les activités ci-dessous seront initiées dès la première année et poursuivies tout au long de la phase III.

A1R1 Communiquer avec les consommateurs et distributeurs

a) - impliquer davantage les **associations de consommateurs** dans les activités du projet.

b) - utiliser au mieux les Bulletins et Suppléments Agro-alimentaires ainsi que les émissions radiophoniques et télévisées pour informer et sensibiliser sur la disponibilité, les avantages des produits, diffuser et populariser des recettes et techniques culinaires.

c) - mettre à contribution les **leaders d'opinion** avec l'appui de **nutritionnistes et médecins**.

d) - **médiatisation des activités** du projet telles que Comité de Pilotage, ateliers, études et enquêtes.

A2R1 - chercher des réponses à la question de l'**emballage** (coût, qualité, étiquetage).

A3R1 - favoriser les **rencontres et contacts** entre les "produits", les distributeurs et les consommateurs par l'organisation et la participation aux foires et expositions et des **actions à la base** (quartiers, écoles, casernes, hôpitaux...).

A1R2 - collecter et diffuser des informations sur la **législation et la réglementation** concernant le secteur Agro-Alimentaire (produits et professions).

A2R2 - mener des études et enquêtes sur les modes de consommation et goûts des consommateurs et pour la maîtrise des réalités des marchés nationaux et de la sous-région.

A3R2 - collecter et diffuser des informations sur les dispositions pour la promotion des activités Agro-Alimentaires (appui institutionnel, financement, exportation, recherche...)

A4R2 - formuler des propositions d'amélioration de l'Environnement, les soumettre et les défendre auprès des autorités nationales et/ou organismes d'intégration économique.

A5R2 - établir et renforcer les relations entre les transformateurs d'une part, les consommateurs, chercheurs fournisseurs, distributeurs, organismes de financement et d'appui d'autre part pour une meilleure prise en compte leurs préoccupations.

A6R2 - examiner avec les autres projets du MP/PSA les possibilités de solutions à la commercialisation et d'échanges entre opérateurs de la sous région.

A7R2 - accroître les capacités d'intervention des Bureaux Conseil pour une meilleure qualité de leurs services au profit des opérateurs économiques.

A1R3 - appuyer les organisations professionnelles existantes par des secrétaires permanents des Relais Nationaux PROCELOS pour un suivi plus régulier des dossiers et activités.

A2R3 - faire prendre en charge partiellement ou entièrement les services des bureaux conseil par les opérateurs et leurs partenaires locaux.

A3R3 - amener les opérateurs économiques et lecteurs à participer au financement des Bulletins et Suppléments Agro-Alimentaires (BAA et SAA).

A4R3 - transférer partiellement les attributions des Relais Nationaux aux organisations professionnelles.

A5R3 - organiser des échanges d'expériences entre opérateurs sous forme d'Ateliers, Journées d'étude et de Réflexion et d'articles dans les BAA et SAA.

A6R3 - initier des rencontres entre opérateurs économiques de mêmes filières pour susciter la création d'organisations professionnelles.

A1R4 - maîtriser l'image des produits offerts auprès des consommateurs par des enquêtes et sondages et aider les opérateurs économiques à prendre en charge les critiques et suggestions dans leur effort d'amélioration de la qualité de l'offre.

A2R4 - sensibiliser et initier les transformateurs à la gestion de la qualité.

A3R4 - aider les transformateurs à établir des cahiers de charges et des relations contractuelles avec les fournisseurs de matières premières.

A4R4 - collecter et diffuser des informations sur des technologies adaptées.

A5R4 - harmoniser les appellations et définitions des produits transformés et élaborer des projets de normes et de spécifications techniques de qualité pour l'établissement de labels de qualité.

III - ORGANISATION

La problématique de la transformation agro-alimentaire est macro-économique mais les interventions susceptibles d'améliorer la situation sont pour l'essentiel micro-économiques. C'est la raison pour laquelle les actions à entreprendre doivent l'être dans une démarche participative, proche des acteurs réels de la transformation agro-alimentaire. Ils doivent permettre de les accompagner dans leurs efforts de développement positif pour les économies nationales et régionale. Pour être cohérent, le projet doit donc mener des activités tant au niveau régional qu'au niveau de chacun des pays.

En conséquence la plupart des activités au niveau national seront réalisées, en étroite collaboration avec les organisations professionnelles, par les Relais Nationaux et les Bureaux Conseil. La Coordination Régionale assurera la supervision et en cas de besoin, un appui.

3.1 - Les Relais Nationaux PROCELOS (RNP)

Les Relais Nationaux sont des organes de concertation entre les représentants des opérateurs économiques, de l'Etat (ministères chargés de l'Agriculture, de la Recherche, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Commerce), d'ONG, de partenaires techniques et financiers appuyant ou souhaitant appuyer le secteur de la transformation agro-alimentaire ainsi que le CONACILSS ou son représentant en qualité de personne ressource associée.

Les RNP sont des organes de conception et d'exécution qui identifient des thèmes prioritaires **d'intérêt général** dans chacun des pays, initient et planifient des actions financées partiellement ou entièrement à partir du Fonds d'Intervention Rapide (FIR).

Dans la Phase III le nombre de membres et la composition de chaque Relais seront arrêtés en tenant compte des réalités du pays et du nombre de filières prises en charge par le projet. En plus de l'Animateur National, responsable moral, le RNP aura un secrétaire permanent (S.P) recruté par le projet qui lui assure un salaire mensuel, un local et du mobilier de bureau. Le CONACILSS assure assistance et conseil du RNP.

Le budget du Relais comprend les chapitres suivants :

- équipement
- fonctionnement (salaire et transport du SP, frais généraux du SP, indemnités de l'Animateur et des autres membres du RNP). Certains membres des Relais pourraient ne pas être indemnisés,
- interventions/FIR

Le Secrétaire Permanent du RNP est chargé d'instruire les actions planifiées pour le compte du Relais. Il apportera également un appui plus conséquent aux organisations professionnelles. Le Relais pourrait se réunir en plénière tous les 3 à 6 mois tandis qu'un noyau plus restreint autour de l'Animateur et du Secrétaire Permanent se réunirait, plus fréquemment.

A terme, les RNP auront pallié l'inexistence ou la faiblesse du niveau d'activité des organisations professionnelles. Principalement chargés de mettre en oeuvre des activités d'intérêt général, d'accompagner l'émergence et le renforcement des structures professionnelles, ils devront s'effacer pour les laisser, renforcées, piloter les actions entreprises.

Les Relais pourraient alors demeurer comme structures consultatives de concertation entre les structures professionnelles et les intervenants institutionnels du secteur (Etat, ONG, partenaires de développement). La réduction des activités de ces Relais nouveaux ne nécessiterait pratiquement plus de frais récurrents.

Les financements du FIR devraient progressivement baisser au profit de ceux mobilisés localement au niveau de chaque pays aussi bien par les Relais que par les Organisations professionnelles devenues plus performantes, mieux structurées et plus crédibles pour initier des activités d'intérêt général pour le secteur de la transformation agro-alimentaire.

3.2 - LES BUREAUX-CONSEIL (B.C)

Les Bureaux conseil sont des Bureaux d'Etudes recrutés par le projet pour assurer deux types d'activité :

3.2.1 - Activité d'information

Jusqu'ici, les Bureaux Conseil collectent et diffusent périodiquement des informations spécialisées à l'intention des opérateurs au moyen de suppléments (Burkina Faso et Mali) et de Bulletins Agro-alimentaires (Sénégal).

L'attrait de ces suppléments et Bulletins croît au fur et à mesure que s'améliore leur qualité.

A terme, il est envisagé une autonomisation de ces Bulletins et Suppléments par rapport au financement du projet. Dans ce cadre, il sera nécessaire de mener une enquête dans chacun des trois pays afin de retenir la formule la plus appropriée préservant la mission et la qualité des publications.

L'expérience a prouvé que les Suppléments Agro-alimentaires (SAA) apportent un plus non négligeable aux journaux qui les portent.

Dans le cas du Bulletin Agro-alimentaire (BAA) autonome, plusieurs partenaires au développement au niveau local seraient favorables à lui apporter leur appui et par ailleurs, des espaces publicitaires pourraient être vendus à des entreprises du secteur Agro-alimentaire. Les opérateurs qui ont déjà bénéficié d'articles ont constaté un impact positif. En outre, beaucoup de lecteurs ont manifesté le désir de souscrire un abonnement.

Au terme de la phase III, la subvention aux SAA et BAA devrait pouvoir disparaître sinon baisser de façon significative tout en préservant les acquis.

En tout état de cause, la parution des S.A.A et B.A.A devra être maintenue au regard de l'intérêt qu'ils suscitent auprès des opérateurs qui les considèrent comme des outils très utiles.

Il convient à cet égard de rappeler que la cible principale, voire prioritaire de la promotion des Produits Locaux est le consommateur urbain, "moderne", mais le levier sur lequel il faut agir pour l'atteindre à travers la communication est le transformateur.

Les Bureaux Conseil devront sans cesse chercher à améliorer la qualité (contenu et présentation) et échanger davantage entre eux pour enrichir mutuellement les BAA et SAA.

Nous proposons enfin que les SAA et BAA du PROCELOS se fassent l'écho, succinctement, de la vie du Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire et du CILSS au niveau national, les projets concernés devant contribuer à son financement.

3.2.2. Activité Conseil

En raison de la très petite taille des entreprises du secteur, l'inexpérience des opérateurs en matière de traitement des dossiers, les Bureaux Conseil (B.C) reprendront la prestation de Conseils individualisés aux opérateurs qui les sollicitent afin de faciliter la maîtrise et le développement de leurs activités.

Les Bureaux Conseil se professionnalisent progressivement dans cette activité spécifique qu'est le conseil direct aux entreprises, activité qui n'était généralement pas exercée par les structures privées avant l'arrivée du PROCELOS dans les pays.

La reprise de cette activité suivie du renforcement des capacités d'intervention et de l'expertise des Bureaux Conseil permettra l'amélioration qualitative et quantitative de leurs prestations. C'est dans ce cadre que nous avons invité les BC au présent Comité de Pilotage afin qu'ils échangent et jettent concrètement les bases d'une collaboration directe. Par ailleurs, il est prévu d'organiser en Février 1998 à Bamako un atelier à l'intention des cinq Bureaux Conseil.

Les opérateurs économiques qui ont bénéficié des prestations, des BC en ont tiré profit et mesuré l'intérêt réel. Il est très probable qu'ils consentent à participer à la prise en charge de cette action.

Dans les trois pays couverts par la phase II, des partenaires actuels et potentiels du PROCELOS appuient déjà des opérateurs du secteur agro-alimentaire même dans le cadre de la dynamique PROCELOS.

La phase III du projet amorcera dès le second semestre le désengagement progressif du soutien financier à cette activité.

S'agissant du contrôle du respect des termes du contrat en ce qui concerne l'activité de conseil, il sera facilité dès lors que les opérateurs eux-mêmes participent au financement. La réflexion se poursuit dans ce sens mais d'ores et déjà, cet aspect sera pris en compte par les nouveaux contrats.

3.3 - LA COORDINATION REGIONALE

En plus de ses tâches de gestion générale du projet avec le concours du Centre de Gestion et l'assistance du Noyau Central, la Coordination Régionale (C.R) mettra en place les différents organes nationaux du projet (Relais et Bureaux Conseil) et à en optimiser la fonctionnement et les résultats. Elle veille également à la cohérence des interventions avec les autres activités du CILSS en général et celles des projets du Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire en particulier (FERAP, PRORES et PREGEC).

La Coordination Régionale travaillera aussi à la couverture par le projet des autres pays membres du CILSS (conf. zones d'intervention et perspectives d'extension ci-dessus).

Au même titre que les Relais Nationaux, la Coordination Régionale a pour vocation de s'effacer. A cet effet, elle doit initier et favoriser les échanges entre Bureaux Conseil, entre organisations professionnelles et entre Relais.

La Coordination Régionale impliquera davantage les CONACILSS dans les tâches de préparation de l'extension du projet aux autres pays.

En direction des partenaires de développement tant au niveau régional qu'au niveau national, la Coordination Régionale prendra des contacts pour les sensibiliser sur l'orientation du projet et solliciter leur appui aux organes nationaux dans le cadre du désengagement progressif qui sera amorcé.

3.4 - LE COMITE DE PILOTAGE

Il se réunit une fois par an en session ordinaire. Des sessions extraordinaires pourraient être tenues avec la participation des membres désignés par le Secrétaire Exécutif du CILSS en concertation avec les partenaires financiers du projet. Il est composé comme suit :

a) - membres

- le Secrétaire Exécutif du CILSS
- le Contrôleur Interne du CILSS
- le Coordonnateur Régional
- le Conseiller en Sécurité Alimentaire
- les représentants des partenaires de développement finançant le projet
- les représentants des Relais Nationaux
- le Chef du Centre de Gestion des Projets
- le Responsable Administratif et Financier du CILSS

b) - Observateurs/personnes ressources

- les CONACILSS des pays à couvrir au cours de la phase III
- les Coordonnateurs des autres projets du PM/PSA
- les représentants des Bureaux Conseil.

3.5 - SUIVI-EVALUATION

3.5.1 Les critères de suivi-évaluation seront les suivants:

a) - Au niveau du Résultat 1

- le nombre de prise en compte des dits produits locaux dans le discours et les actions des mouvements de consommateurs et dans les émissions radiophoniques et télévisées,
- la part des produits locaux dans la consommation des populations et collectivités urbaines.

b) - Au niveau du résultat 2 :

- le nombre de mesures économiques, juridiques et réglementaires au profit des entreprises agro-alimentaires,
- le nombre de nouveaux entrepreneurs lancés grâce à l'appui du projet.

c) - Au niveau du Résultat 3 -

- le nombre, dans la presse, de mentions "produits locaux", d'articles sur les produits,
- le nombre de réunions et d'activités pilotées par les organisations professionnelles,
- la prise en charge partielle des prestations des Bureaux Conseil.

d) - Au niveau du résultat 4 -

- la fréquence des analyses et contrôles de qualité,
- le nombre de nouvelles technologies de transformation alimentaire mises en oeuvre par les opérateurs économiques,
- le nombre de produits de qualité disponibles sur le marché,

- le nombre et la qualité des types de conditionnement des produits

- le nombre de normes et spécifications de qualité

- le nombre de labels de qualité initiés par le "système PROCELOS"

3.5.2 Rapports

La Coordination Régionale et les Relais Nationaux élaboreront des rapports semestriels et annuels d'activité et justifieront périodiquement, au moins une fois par trimestre, les financements reçus.

Les Bureaux Conseil fourniront des rapports trimestriels et un rapport annuel.

3.5.3 Evaluation

Au cours du dernier trimestre de la phase III une mission d'évaluation sera confiée à une équipe de trois consultants dont deux ressortissants des pays membres du CILSS à la charge du projet et un ressortissant d'un des pays participant au financement du projet à la charge, hors budget, des partenaires financiers du PROCELOS.

IV - PLAN D'ACTION OPERATIONNEL 1996

Les activités au niveau des pays membres feront l'objet d'une programmation par les Relais Nationaux en relation avec la Coordination Régionale (C.R). Les programmes d'activité élaborés par ces derniers pour la phase III 1995-1997 doivent être réactualisés.

Les principales activités retenues au niveau de la Coordination Régionale (C.R) du projet sont :

4.1 - RECRUTEMENTS

Il s'agit du recrutement :

1.1 des Bureaux Conseil sur la base de termes de références (TDR) amendés au regard des objectifs de la phase III et de l'expérience passée,

1.2 des secrétaires permanents des Relais Nationaux,

1.3 du personnel de la Coordination Régionale (Secrétaire et chauffeur).

L'intervention de la Coordination Régionale consistera à élaborer les TDR et Cahiers de Charges, à rencontrer les candidats retenus après dépouillement et à signer les contrats avec les Bureaux Conseil. Certaines tâches administratives et les publications seront confiées aux CONACILSS.

4.2. - EXTENSION

4.2.1. Etudes : Tchad, Niger, (Guinée Bissau, Gambie)

Elles seront réalisées à partir de Termes de Références élaborés en concertation avec les CONACILSS et les autres projets du PM/PSA. Il s'agira pour l'essentiel de mener quelques enquêtes sur la situation de la consommation et de la transformation agro-alimentaires.

Il est prévu à cet effet de tenir des rencontres avec des structures et personnes ressources dans les pays membres concernés et de sélectionner les consultants puis d'organiser la restitution en vue de la tenue d'un atelier pour chaque pays.

En 1996, seules les études du Tchad et du Niger seront menées.

4.2.2. Ateliers : Tchad, Niger, Guinée Bissau et Gambie

En 1996, seul celui du Tchad sera tenu

4.3. - APPUI-SUIVI (Relais Nationaux et Bureaux Conseil)

Les actions prévues consistent à :

4.3.1 pour les Relais Nationaux

- les assister dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs programmes d'activité,

- suivre et contrôler l'exécution des activités et des dépenses effectuées sur financement du projet.

4.3.2. Pour les Bureau Conseil

- suivre et contrôler la conformité des activités réelles avec les termes des contrats,

- les assister dans la collecte de l'information en relation avec les projets et organes du système CILSS.

- faciliter et favoriser les échanges entre eux.

4.4 - INTERVENTIONS DIVERSES

Il s'agit :

4.4.1 d'appuis ponctuels et spécifiques à des actions hors des programmes des Relais Nationaux, identifiées et reconnues comme intéressantes pour le projet par les Relais, les Bureaux Conseil, les CONACILSS ou toute autre structure.

4.4.2 d'actions menées dans les pays membres non couverts par le projet en concertation avec les CONACILSS et/ou les autres projets du PM/PSA.

V - PROGRAMME ANNUEL D'ACTIVITE POUR 1996

5.1. Au niveau de la Coordination Régionale

5.1.1 Mise en place des organes nationaux

.A11 recrutement des Secrétaires Permanents des Relais
et

.A12 des Bureaux Conseil

5.1.2 Extension du projet dans autres pays

.A13 Etudes préliminaires

.A14 Ateliers de lancement

.A15 prospections

5.1.3 - Appui et suivi des organes nationaux

.A16 missions d'appui

5.1.4 - Interventions diverses

.A17 activités dans pays non couverts

5.1.5 .A18 Comité de pilotage

5.2. AU NIVEAU DES ORGANES NATIONAUX

5.2.1 - Communication avec les consommateurs et distributeurs

.A21 émissions radiophoniques et télévisées

.A22 étude sur l'emballage

.A23 foires et expositions

5.2.2 - Amélioration de l'environnement des entreprises

.A24 enquêtes sur les modes de consommation et l'environnement socio-économique.

.A25 formulation de propositions d'amélioration

.A26 rencontres entre opérateurs transformateurs et leurs partenaires.

5.2.3 - Amélioration de la qualité de l'offre

.A27 enquête sur l'image des produits

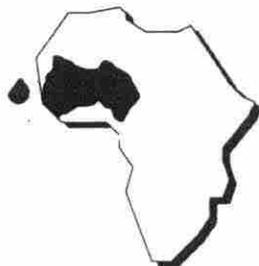
.A28 initiation à la gestion de la qualité

.A29 propositions d'appellation et définitions des produits transformés

.A210 élaboration de projets de normes et de labels de qualité.

Cilss

COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. 30.67.58 / 59 - 33 31 73



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
FAX : 30.72.47 / 30 67 57
TELEX : 5263 COMITER

PROJET DE PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX AU SAHEL

PROCELOS PHASE III

COORDINATION REGIONALE

- COMITE DE PILOTAGE

documents annexes

Ouagadougou, le 23 Janvier 1996

CILSS/PROCELOS

----- COMITE DE PILOTAGE

du 23 Janvier 1996

PROGRAMME DE TRAVAIL

- 8 H 45 - 9 H 00 : Installation
- 9 H 00 - 10 H 30 : Présentation et discussion des rapports d'activité de la Phase transitoire (Coordination Régionale et Relais Nationaux).
- 10 H 30 - 11 H 00 : Pause-café/rafraîchissements
- 11 H 00 - 12 H 30 : Présentation et discussion des projets de programme d'activité et de budget de l'année 1996.
- 12 H 30 - 15 H : Suspension des travaux
- 15 H - 17 H : Poursuite de la discussion des projets de programme d'activité et de budget.
- 17 H - 17 H 30 : Pause-café/rafraîchissements
- 17 H 30 - 18 H 30 : Conclusion et clôture
- 18 H 30 - 19 H : Dégustation de plats à base de maïs

CILSS/PROCELOS
Comité de Pilotage
Janvier 1996

E R R A T A

1°/ Page 13, activité conseil § 3, ligne 7 lire **Septembre 1997**
au lieu de Février 1998

1°/ Remplacer les tableaux "Budget Général" par ceux des
"documents annexes".

CILSS

Comité Permanent InterEtats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel

PROCELOS III

Promotion des Produits Locaux au Sahel

PLAN OPERATIONNEL D'EXECUTION ANNUELLE - 1996

ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION			
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
A INTERVENTIONS/COORDINATION NATIONALE				
I) AU NIVEAU DE LA COORDINATION REGIONALE				
1,1 <u>Mise en place des organes nationaux</u>				
A1,1, recrutement des secrétaires permanents				
A1,2, recrutement des bureaux conseils				
1,2 <u>Extension aux autres pays</u>				
A1,3 études préliminaires				
A1,4 ateliers de lancement				
A1,5 prospections				
1,3 <u>Appui et suivi des organes nationaux</u>				
A1,6 missions d'appui et de suivi				
1,4 <u>Interventions diverses</u>				
A1,7 activités dans les pays non couverts				
1,5 <u>Comité de pilotage</u>				
A1,8 comité de pilotage				

CILSSComité Permanent InterEtats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel**PROCELOS III**

Promotion des Produits Locaux au Sahel

PLAN OPERATIONNEL D'EXECUTION ANNUELLE - 1996

ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION			
	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
II Au niveau des relais nationaux/FIR				
2.1 Communication avec consommation et distribution				
A2.1 émission radio et télévisées				
A2.2 étude sur l'emballage				
A2.3 foires et expositions				
2.2 Amélioration de l'environnement des entreprises				
A2.4 enquêtes sur modes de consommation et environ,				
A2.5 formulation de propositions d'amélioration				
A2.6 rencontres entre transformateurs et partenaires				
2.3 Amélioration de la qualité de l'offre				
A2.7 enquête sur l'image des produits				
A2.8 initiation à la gestion de la qualité				
A2.9 propositions d'appelations et définitions				
A2.10 élaboration de projets de normes et labels				
III Au niveau des bureaux conseil				
3.1 Activité d'information				
A3.1 activité d'information				
3.2 Activité de conseil				
A3.2 activité de conseil				
TOTAL INTERVENTIONS/COORDINATION REGIONALE				
B FONCTIONNEMENT				
I Coordination régionale				
II Relais nationaux				
TOTAL FONCTIONNEMENT				
TOTAL INVESTISSEMENT				
C TOTAL GENERAL				

CILSS/PROCELOS

Phase III

PROJET DE BUDGET 1996 (montants en F CFA)

Commentaires

1/ Le budget se compose de trois (3) parties :

- montant total
- financement acquis
- financement à chercher

2/ Le montant du financement acquis est réparti entre les partenaires qui ont financé le projet, sur la base de leurs engagements comme suit (conf. tableaux).

- CANADA/ACDI	55.397.000	(sur 111.300.000)
- FRANCE	62.372 000	(sur 150.000.000)
- PAYS-BAS	70.700.000	(sur 102 375.000)

3/ Précisions sur les chapitres (classes) et postes (comptes)

- Classe 1 frais de personnel

. **Comptes 10 et 11** : représentent les salaires et charges salariales (25% des salaires).

Pour les Relais Nationaux (RNP), il s'agit du salaire du secrétaire permanent (S.P) ou d'une partie du montant forfaitaire à verser à un cabinet qui serait chargé d'assurer la fonction.

. **Compte 12** : représente les prévisions pour l'assurance groupe du personnel.

. **Compte 13** : primes complémentaires du SP du RNP/Burkina Faso pour (tâches ponctuelles à caractère régional).

. **Compte 17** : perfectionnement sur utilisation des micro ordinateurs.

. **Compte 18** : habillement du chauffeur

- Classe 2 frais généraux :

. **Pour les RNP** : forfait pour location des bureaux, téléphone, déplacements etc.

. **Pour la Coordination Régionale (CR)**

. **compte 20**, essentiellement pour fournitures de bureau, carburant et lubrifiants.

. **compte 22** : téléphone, télécopie, affranchissement et courrier rapide.

. **compte 23** : y compris électricité, eau et entretien des bureaux.

. **compte 28 : prestations de services**

- 5/7 pour la participation au fonctionnement du Centre de Gestion des projets.

- 2/7 pour les prestations spécifiques du Noyau Central.

- Classe 3 : Investissements

. **compte 32 :**

- **RNP** : abonnement au téléphone

- **C.R** achat et installation d'un télécopieur

. **compte 33 :**

- **RNP** : mobilier et petit matériel de bureau

- **C.R** : vitrine d'exposition permanente de produits manufacturés des différents pays et mobilier complémentaire.

- Classe 4 : Interventions

- **RNP** : Fonds d'Intervention Rapide pour le financement des actions des programmes annuels à raison d'une moyenne de un million (1.000.000) de F CFA par mois.

- **C R** : financement et/ou appui au financement d'activités identifiées dans des pays non couverts par le PROCELOS en concertation avec les CONACILSS.

- Classe 5 : Dotations pour Risques Généraux

Il s'agit de provisions pour prévenir des défaillances au niveau national dans le cadre de la recherche de financements pour les Bulletins ou Suppléments Agro-Alimentaires.

Remarque :

En ce qui concerne les financements à chercher, nous avons entamé des contacts avec les trois (3) partenaires actuels du PROCELOS et d'autres pour les trouver auprès d'eux.

Les partenaires ayant financé la Phase II pourraient autoriser le report des reliquats sur la Phase III.

CILSS/PROCELOS

BUDGET GENERAL ANNUEL - 1996 (coûts en KFCFA)

N°	Compt	Libellé	Relais nationaux	Coordinat régionale	Prestation Informatio	Bur, Cons Consultati	EXT et AT	Comité de Pilotage	TOTAL				
									Global	Acquis	A chercher		
1	A	FONCTIONNEMENT	11 992	43 372	-	-	-	-	55 364	52755	780		
			Frais de personnel										
			10 ; 11	Salaires et accessoires	7 312	20 740	-	-	-	-	28 052	28052	-
			12	Frais médicaux	5 850	15 768	-	-	-	-	21 618	21618	-
			13	Heures supplémentaires-primés	1 462	3 942	-	-	-	-	5 404	5404	-
			16	Frais de voyages/personnel	-	780	-	-	-	-	780	0	780
			17	Frais de formation et recyclage	-	200	-	-	-	-	200	200	-
			18	Habillement personnel	-	50	-	-	-	-	50	50	-
			Frais généraux										
			20	Fournitures dont carb et fourn bureau	4 680	22 632	-	-	-	-	27 312	27312	-
			21	Abonnements et documentation	-	1980	-	-	-	-	1980	-	-
			22	Téléphone et correspondance	-	60	-	-	-	-	60	-	-
			23	Location et accessoires bâtiments	-	2400	-	-	-	-	2400	-	-
			24	Entretiens et réparations	-	3000	-	-	-	-	3000	-	-
			26	Cérémonies et réceptions	-	840	-	-	-	-	840	-	-
			28	Autres frais et services extérieurs	-	240	-	-	-	-	240	-	-
			29	Dépenses diverses et imprévus	-	12163	-	-	-	-	12163	-	-
			INVESTISSEMENTS			4000	1500	-	-	-	-	5 500	5500
3	B	32	Téléphone et télécopie	400	1000	-	-	-	1 400	-	-		
		32	Matériel et fournitures de bureau	3600	500	-	-	-	4 100	-	-		
4	C	INTERVENTIONS	39 000	10 630	56 250	15 000	3 580	2 425	126 885	111 885	-		
			40	Frais de transport	-	2 600	-	-	-	1 050	3 650	-	
			41	Frais de séjour	-	3 155	-	-	900	1 000	5 055	-	
			42	Honoraires	-	-	56 250	15 000	2 000	-	73 250	58 250	
			43	Personnel d'appui et gratifications	-	75	-	-	30	50	155	-	
			44	Location de salles et matériel	-	-	-	-	50	-	50	-	
			45	Impression-publication	-	-	-	-	50	-	50	-	
			46	Presse-publicité	-	-	-	-	50	PM	50	-	
			47	Pauses-café ; rafraichissements	-	-	-	-	150	100	250	-	
			48	Fournitures	-	-	-	-	50	175	225	-	
5	D	DOTATIONS/RISQUES GENERAUX	39 000	4 800	-	-	200	50	44 000	-	-		
			TOTAL										
			54 992	55 502	56 250	15 000	3 580	2 425	187 749	186 969	780		

CILSS/PROCELOS

PROJET DE BUDGET (Montants en KFCFA)
REPARTITION PAR CHAPITRE ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT

A) 1996

SOURCE	Chapitre (classe)	Relais nationaux	Coordinat, régionale	Bureau Conseil		EXT. Etudes, atel,	Comité de Pilotage	Formation BC	Evaluation	TOTAL
				Information	Conseil					
CANADA 53 397	1	4 300	12 110	-	-	-	-	-	-	16 410
	2	2 500	7 532	-	-	-	-	-	-	10 032
	3	4 000	1 000	-	-	-	-	-	-	5 000
	4	9 450	6 500	-	-	3 580	2 425	-	-	21 955
	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FRANCE 62 372	1	3 012	7 850	-	-	-	-	-	-	10 862
	2	2 180	-	-	-	-	-	-	-	2 180
	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4	16 000	4 130	16 200	13 000	-	-	-	-	49 330
	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PAYS-BAS 71 200	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2	-	15 100	-	-	-	-	-	-	15 100
	3	-	500	-	-	-	-	-	-	500
	4	13 550	-	40 050	2 000	-	-	-	-	55 600
	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A CHERCHER 780	1	-	780	-	-	-	-	-	-	780
	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		54 992	55 502	56 250	15 000	3 580	2 425	-	-	187 749

CILSS/PROCELOS

PROJET DE BUDGET (MONTANTS EN KFCFA) MOBILISATION DES FINANCEMENTS

A) 1996 - 1997

Chapitre	Montant total	Financements	
		Acquis	A chercher
1. Frais de personnel	58 462	56 902	1 560
2. Frais généraux	56 424	56 424	-
3. Investissements	6 500	6 500	-
4. Interventions	289 260	247 249	42 011
5. Dotations pour risques généraux	14 100	3 600	10 500
TOTAL	424 746	370 675	54 071

PROJET DE BUDGET (MONTANTS EN KFCFA) MOBILISATION DES FINANCEMENTS

B) 1996

Chapitre	Montant total	Financements	
		Acquis	A chercher
1. Frais de personnel	28 052	27 272	780
2. Frais généraux	27 312	27 312	-
3. Investissements	5 500	5 500	-
4. Interventions	126 885	126 885	-
5. Dotations pour risques généraux	-	-	-
TOTAL	187 749	186 969	780

CILSS/PROCELOS

BUDGET GENERAL PHASE III 1996-1997 (coûts en KFCFA)

N°	Compt	Libellé	Relais		Coordinat	Prestations BC			EXT.	Comité de	Formation	Evaluatio	TOTAL	A																														
			national	régionale		Information	Conseil	ET-AT							Pilotage	BC	chercher																											
1	A	FONCTIONNEMENT	28 192	86 694	-	-	-	-	-	-	-	-	114 886	1 560																														
															Frais de personnel	10 ; 11 Salaires et accessoires	17 032	41 430	-	-	-	-	-	-	-	-	58 462																	
																12 Frais médicaux	13 950	31 536	-	-	-	-	-	-	-	-	45 486																	
																13 Heures supplémentaires-primés	3 082	7 884	-	-	-	-	-	-	-	-	10 966																	
																16 Frais de voyages/personnel		1 560	-	-	-	-	-	-	-	-	1 560																	
																17 Frais de formation et recyclage		400	-	-	-	-	-	-	-	-	400																	
																18 Habillage personnel		50	-	-	-	-	-	-	-	-	50																	
																Frais généraux	20 Fournitures dont carb et fourn bureau	11 160	45 264	-	-	-	-	-	-	-	-	56 424																
																	21 Abonnements et documentation		3 960	-	-	-	-	-	-	-	-																	
																	22 Téléphone et correspondance		120	-	-	-	-	-	-	-	-																	
																	23 Location et accessoires bâtiments		4 800	-	-	-	-	-	-	-	-																	
																	24 Entretien et réparations		6 000	-	-	-	-	-	-	-	-																	
																	26 Cérémonies et réceptions		1 680	-	-	-	-	-	-	-	-																	
																	28 Autres frais et services extérieurs		480	-	-	-	-	-	-	-	-																	
																	29 Dépenses diverses et imprévus		27 984	480	-	-	-	-	-	-	-																	
																	B	INVESTISSEMENTS		5 000	1 500	-	-	-	-	-	-	-	-	6 500														
																																32 Téléphone et télécopie	500	1 000	-	-	-	-	-	-	-	-	1 500	
																																32 Matériel et fournitures de bureau	4 500	500	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	
C	INTERVENTIONS		93 000	22 775	100 950	42 000	8 160	6 300	8 675	7 400	289 260	42 011																																
													40 Frais de transport	5 100	-																	-	-	2 900	2 000	1 400	11 400							
													41 Frais de séjour	7 125	-																	-	-	2 600	3 000	3 000	17 525							
													42 Honoraires	150	100 950																	42 000	5 000	-	3 000	3 000	153 950							
													43 Personnel d'appui et gratifications		-																	-	60	100	75	235								
													44 Location de salles et matériel		-																	-	100	-	300	400								
													45 Impression-publication		-																	-	100	-	300	400								
													46 Presse-publicité		-	-																300	-	100	200									
													47 Pausés-café ; rafraichissements		-	-																100	-	400	500									
													48 Fournitures		-	-																300	-	100	650									
													49 Autres dépenses et interventions	93 000	10 400	-																400	-	100	450	103 800								
													D	DOTATIONS/RISQUES GENERAUX		-																-	3 600	10 500	-	-	-	-	-	-	14 100	10 500		
																																											51 Prestations information BC	-
													5	TOTAL		126 192																110 969	104 550	52 500	8 160	6 300	8 675	7 400	424 746	54 071				

CILSS/PROCELOS

PROJET DE BUDGET (Montants en KFCFA) REPARTITION PAR CHAPITRE ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT

B) 1996 - 1997

SOURCE	Chapitre (classe)	Relais national	Coordinat, régionale	Bureau Conseil		EXT. Etudes, atel.	Comité de Pilotage	Formation BC	Evaluation	TOTAL
				Information	Conseil					
CANADA 111 300	1	7 311	26 902	-	-	-	-	-	-	34 213
	2	6 160	9 812	-	-	-	-	-	-	15 972
	3	5 000	1 000	-	-	-	-	-	-	6 000
	4	27 340	12 775	-	-	8 160	6 300	-	-	54 575
	5	-	-	-	540	-	-	-	-	540
FRANCE 150 500	1	9 721	12 968	-	-	-	-	-	-	22 689
	2	5 000	5 000	-	-	-	-	-	-	10 000
	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4	40 000	10 000	50 000	-	-	-	-	-	114 251
	5	-	-	-	3 060	6 851	-	-	-	3 060
PAYS-BAS 109 375	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2	-	30 452	-	-	-	-	-	-	30 452
	3	-	500	-	-	-	-	-	-	500
	4	25 660	-	50 950	-	-	-	-	-	78 423
	5	-	-	-	-	1 813	-	-	-	-
A CHERCHER 54 074	1	-	1 560	-	-	-	-	-	-	1 560
	4	-	-	-	-	33 336	-	8 675	-	42 011
5	-	-	-	-	10 500	-	-	-	10 500	
TOTAL		126 192	110 969	104 550	52 500	8 160	6 300	8 675	7 400	424 746